

Recherche et développement : les ressorts de la compétitivité

- **L'innovation dans la politique industrielle**
- **Pourquoi faut-il innover ?**
- **Forces et faiblesses de la France**
- **Les pôles de compétitivité**

Comme la plupart des grands pays industrialisés, la France favorise **l'innovation**¹ parce qu'elle est **un levier essentiel de la croissance de l'économie**. Le cœur de l'innovation repose sur **la recherche et développement (R&D)**. Mais, le plus souvent, la R&D n'est pas immédiatement rentable, c'est pourquoi elle **a besoin d'un soutien public**, d'autant plus que le niveau technologique d'un pays détermine son niveau de vie et sa place dans le monde. Il s'agit non seulement d'**aider les entreprises telles qu'elles existent mais aussi de construire les champions de demain...**

L'innovation dans la politique industrielle

L'innovation est aujourd'hui au cœur de la politique industrielle française. Elle doit permettre à la France de se positionner comme leader sur des secteurs et des produits d'avenir, par exemple dans la « green tech », les biotechnologies ...

Pour cela, il faut

- **favoriser l'émergence d'acteurs de premier plan dans des secteurs à forte valeur ajoutée** en développant un tissu de jeunes entreprises innovantes et en croissance, en intensifiant l'effort de recherche et d'innovation de toutes les entreprises.
- **Préparer le rebond de sortie de crise**

Pourquoi faut-il innover ?

Parce que les performances en matière de R&D et d'innovation constituent un **facteur décisif de compétitivité** des pays. L'effet de levier de l'innovation est même chiffrable : selon la Commission européenne, en 2005 « une augmentation de 0,1% dans l'intensité de R&D a fait croître le **PIB/habitant**² de 0,3 - 0,4% ».

La France ne possédant ni matière première ni main d'œuvre bon marché doit disposer d'une avance technologique qui garantisse sa compétitivité, ce qui implique d'encourager l'innovation.

Forces et faiblesses de la France

- La France possède **un socle de très grandes entreprises** (39 sur les 500 plus grandes mondiales) dans des secteurs extrêmement variés : Total, Axa, Carrefour, Michelin, Accor, Thalès, Sanofi-Aventis...

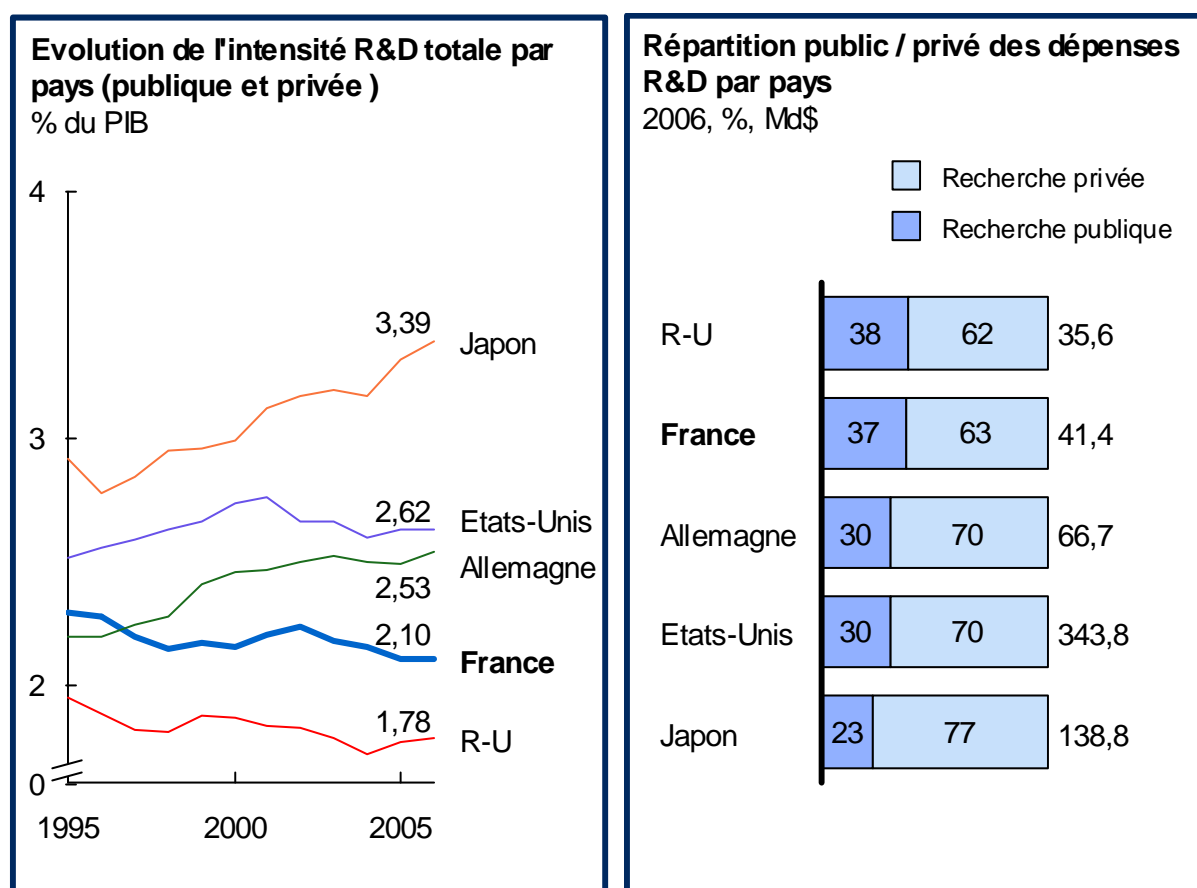
¹ Selon l'OCDE, l'innovation se définit comme l'ensemble des démarches scientifiques, technologiques, organisationnelles, financières et commerciales qui aboutissent, ou sont censées aboutir à la réalisation de produits ou procédés technologiquement nouveaux ou améliorés (Manuel d'Oslo).

² PIB /habitant : Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création (source : Eurostat).

- La France, **deuxième destination privilégiée des investissements directs étrangers**, demeure particulièrement attractive dans le domaine des services aux entreprises et le logiciel.
- Elle bénéficie d'un **environnement fiscal** parmi les plus **avantageux** (doublement du **CIR**³, aides aux **JEI**⁴) très favorable aux PME.
- Elle facilite le **financement de projets innovants risqués** à travers **OSEO**⁵ (2 000 projets/an).

Mais avoir des entreprises innovantes sur son territoire ne suffit pas. De même, la R&D doit beaucoup au secteur public, pas assez au secteur privé (en 2006, 63 milliards d'euros de dépenses en recherche publique contre 37 milliards pour le privé). L'objectif national et communautaire est d'atteindre **3% du PIB en dépenses de R&D à l'horizon 2010**. Les dépenses françaises de R&D (2,1% du PIB en 2008, *selon l'OCDE*) sont en moyenne inférieures de 25% à 40% à celles du Japon, des Etats-Unis ou de l'Allemagne.

Enfin la France accuse un retard en matière de développement de l'industrie de haute technologie.



³ CIR : Le crédit d'impôt recherche (CIR) est une aide fiscale destinée à encourager les efforts des entreprises en matière R&D.

⁴ JEI : Le statut de Jeune entreprise innovante (JEI) vise à apporter un soutien significatif à des jeunes entreprises très actives en R&D et leur permettre de passer le cap difficile des premières années de leur développement, sous réserve qu'elles répondent à certaines conditions.

⁵ OSEO est un Etablissement public dont la mission est de soutenir l'innovation et la croissance des PME, qui propose pour faciliter le financement de la trésorerie des entreprises et de leurs projets d'investissement, de partager le risque avec les banques.

Les pôles de compétitivité : un outil au service de la recherche et l'innovation

Les pôles de compétitivité reposent sur **une démarche partenariale**. Il s'agit de rassembler sur un territoire donné, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation **pour développer des synergies et des coopérations innovantes**. Si ce concept existait au Japon, en Corée et aux Etats-Unis, en France la première phase de mise en œuvre a débuté en 2004.

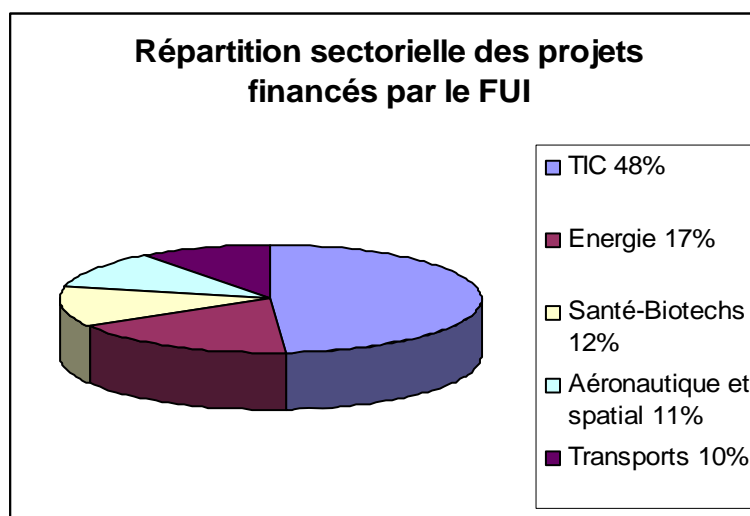
L'enjeu est de permettre aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan, en France et à l'international, dans des domaines à fort contenu technologique. Il s'agit de les accompagner y compris par une politique d'aménagement spatial et urbain (*ex : projet aerospace-campus à Toulouse*).

Aujourd'hui 71 pôles de compétitivité sont labellisés (dont 17 mondiaux). Parmi ceux-ci, 39 ont atteint totalement leurs objectifs, 19 partiellement et 13 nécessitent une reconfiguration. Ils rassemblent 5 000 établissements d'entreprises qui emploient 640 000 salariés, 80% sont des PME.

Carte des pôles de compétitivité

<http://www.industrie.gouv.fr/poles-competitivite/carte.pdf>

Répartition sectorielle des projets financés par le Fonds Unique Interministériel (FUI)



Après une évaluation de la première phase (2005-2008), l'Etat a décidé d'affecter 1,5 Md€ au lancement de la seconde phase (2009-2011).

En conclusion

De nouvelles pistes doivent maintenant être explorées afin de mieux **diffuser l'innovation**, notamment dans le domaine des TIC⁶ où la France accuse un certain retard. De même, **innover dans l'immatériel** (la mode, le luxe, le rêve, le marketing...) et dans la diffusion du design dans les entreprises.

Mai 2009

⁶ TIC : Technologies de l'information et de la communication.

Pour en savoir plus

Le site des pôles de compétitivité

<http://www.competitivite.gouv.fr/>

Le site d'OSEO

<http://www.oseo.fr/>